

## Terre et Famille Basques\*

(The land and the Basque family)

Fourcade, Jean

---

*Etude démographique de la population rurale des trois provinces du Pays Basque continental, prenant en compte le facteur de l'émigration. L'auteur analyse ensuite la maison basque et dégage les grandes lignes des conditions matérielles de la vie de travail du paysan basque.*

*Ipar Euskal Herriko nekazaritza inguruneke biztanleriari buruzko azterlan demografikoa, emigrazioaren aldagaia kontuan harturik. Ondoren, egileak euskal etxea aztertzen du eta, oro har, euskal nekazarien lan baldintza materialak azaltzen ditu.*

*Estudio demográfico de la población rural de las tres provincias del País Vasco continental, tomando en consideración la variable de la emigración. Analiza luego el autor la casa vasca y dibuja en grandes líneas las condiciones materiales de trabajo del campesinado vasco.*

---

\* BSB, 1951, nº 60, p. 73-95; 1952, nº 62, p. 79-93.

Bien que nous vivions une époque où la diffusion des idées et des connaissances se pratique plus largement que jamais, où la propagande et la publicité gravent leurs slogans dans la cervelle des foules, le thème de la terre et de la famille qui lui est attachée, demeure toujours parmi les moins explorés.

L'ignorance, qui en résulte, n'empêche cependant personne d'en parler; il fut même longtemps de bon ton de tenir le terrien en quelque mépris! La France ne se refusait-elle pas elle-même à inscrire l'agriculture dans le cadre de ses dominantes économiques?

Et, ici même, combien sont rares dans nos collections d'études régionales celles qui traitent de la terre, dont notre Pays Basque est fait et dont il tire toute sa substance ou de la famille, qui travaille cette terre? La faveur ne va-t-elle pas plutôt aux recherches historiques, au folklore, en un mot, au passé ou bien aux danses, aux chants, à tout ce qui peut ajouter à l'attrait du pays?

Pour une fois, il nous a paru bon et utile de faire apparaître aussi le moment présent, d'informer sur la situation de nos familles, sur l'importance des services qu'elles rendent au pays dans des conditions de vie, de travail difficiles, d'habitat médiocre ainsi que de publier leurs besoins. Cette mise en lumière, ou du moins, cette sortie de l'ombre nous aidera à distinguer l'orientation de notre action sociale, celle que nous voulons mener pour qu'en fin de compte et avec le temps la grande famille d'Eskual-Herria puisse par son épanouissement assurer le bonheur de ses enfants...

Presqu'aucune documentation de valeur certaine n'existant, nous nous sommes trouvés devant l'obligation d'aller l'établir sur place: visites dans les maisons, dans les fermes, entretiens avec les personnalités locales, copies d'état-civil, bref travail d'enquête, à base de monographies, qui permettront aux uns de le discuter, aux autres de le reprendre pour bâtir l'étude plus complète, qui demeure indispensable.

Tout dans ce rapport repose sur des témoignages directs; cette méthode, inspirée de Le Play, nous a paru être la seule, qui aboutisse à des résultats objectifs, serrant la réalité d'aussi près que possible et donc susceptibles d'être interprétés avec profit. Au risque d'être incomplet, nous avons préféré ne rien interpréter à la lumière des statistiques officielles depuis le jour où la révélation nous fut faite de l'intérêt qu'elles pouvaient offrir.

En 1928, le Ministère de l'Agriculture publiait une statistique qui fait ressortir à 720.000 hectares la superficie du département des Basses-Pyrénées, dont 500.000 appartenant à la propriété privée. Un tableau précise la répartition de cette propriété selon la superficie, de 0 à 1 h., de 2 à 3 h. etc., et nous eûmes la curiosité de faire le total, qui n'avait pas été fait, de la superficie ainsi répartie, au lieu d'être égal à 500.000, il dépassait le total lui-même du département. Quel enseignement pouvait-il en être tiré? Si ce n'est celui d'une erreur impossible à rectifier, faute de pouvoir la situer.

En 1939, la S.D.N. publiait en un volume somptueux une enquête sur l'habitation rurale en France: les mêmes chiffres, la même erreur étaient répétés.

Plus près de nous en 1947, une publication officielle, relatant les résultats d'une enquête faite conjointement par le Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme ainsi que par le Ministère des Finances, attribuait au Pays Basque le record enviable des installations d'eau potable à domicile dans les exploitations rurales, soit 46 %. Et voilà le reste du pays qui

nous envoyait légitimement certes! Nous aurons l'occasion de révéler à notre tour la situation exacte et d'expliquer la raison de ce chiffre, qui, est-il besoin de le dire, appliqué à l'ensemble du Pays Basque au lieu de l'être à un nombre infime de ses communes, est absolument faux.

Il est cependant un organisme officiel, qui a bien voulu nous accorder une documentation de la plus grande valeur: le Musée National des Arts et des Traditions Populaires. Son éminent conservateur, M. Georges Henri Rivière, Professeur à l'École du Louvre, a ordonné une enquête sur l'habitat dans plusieurs de nos communes; elle a été menée avec beaucoup de science et une précision rigoureuse par des architectes de grande classe. C'est la première fois qu'un travail semblable a été fait et il m'est agréable d'ajouter aux remerciements que nous devons à M. Rivière pour la communication qu'il a bien voulu nous consentir les félicitations de tous pour l'intérêt qu'il a porté au Pays Basque et le service qu'il lui a ainsi rendu.

Ce service serait encore mieux exploité si une copie de cette enquête pouvait être confiée au Musée Basque, où tous ceux qui ne peuvent aller jusqu'au Palais de Chaillot en prendraient connaissance avec profit.

Notre souci constant tout au long de notre travail a été d'être objectif, impartial, sincère, de "photographier" l'état de nos familles sur le plan moral comme aussi bien professionnel, de révéler ce que nos yeux ont vu, nos oreilles entendu, en faisant totale abstraction de nos sentiments. Parfois, nous blesserons ceux qui se complaisent à voir aujourd'hui le Pays Basque comme il fut et que leur amour du passé traditionnel tend à aveugler. Tant d'études sur l'histoire et le folklore donnent une image flatteuse, mais, dans une certaine mesure, nuisible, car, masquant la réalité, elle détourne la pensée des maux dont le pays souffre ainsi que des remèdes qu'il lui faut.

Notre travail très incomplet ne prétend qu'à être une ébauche; par contre, il voudrait être un plaidoyer et si, dressant le cadre d'ensemble de l'étude restant à faire, donnant leur titre aux principaux chapitres, nous pouvons exciter l'intérêt de quelques amis de notre terre et de nos familles et les stimuler pour qu'ils la poursuivent, nous seront largement récompensés par le plus grand bien qu'en éprouve le pays.

## 1. DEMOGRAPHIE

Pour cette étude de géographie humaine, nous avons écarté les limites administratives (arrondissement, canton) pour adopter celles de nos "pays" d'avant la Révolution, et cela non par conservatisme étroit, mais parce que ces antiques délimitations correspondent très exactement à des réalités imposées par la nature; elles constituent des unités géographiques, de véritables unités de vie humaine selon l'heureuse expression de J.F. Gravier. Comparer un canton, qui chevauche sur la plaine et la montagne en ignorant les cols, à tel autre ne conduit à rien, car c'est rapprocher des éléments de base non comparables entre eux. Au contraire, comparer la Basse à la Haute-Soule, la Vallée de Baïgorry à celle d'Ossès, le Pays de Mixe à celui de Cize, cela a un sens instructif.

Le champ d'observation de notre étude est limité:

a) aux communes basques, par le maintien de la langue, des arrondissements de Bayonne et Oloron couvrant nos trois provinces du Labourd, de la Basse-Navarre et de la Soule,

b) à celles de ces communes où la profession d'agriculteur est exercée exclusivement ou tout au moins de façon pré-

dominante. Les tableaux I et II donnent leur liste ainsi que de celles qui n'ont pas été prises en considération avec le motif de leur exclusion.

L'ensemble de ces communes ressort à 136, alors que les cantons de l'arrondissement de Bayonne, ceux de Mauléon et de Tardets (plus Esquiule) en comprennent 162.

Le Labourd possède 28 communes rurales s'étendant sur 68.000 hectares.

La Basse-Navarre possède 71 communes rurales s'étendant sur 125.000 hectares.

La Soule possède 37 communes rurales s'étendant sur 73.000 hectares. Superficie totale: 266.000 hect.

L'ensemble du département couvre: 723.000 hect.

### Population rurale

Elle s'élève à 78.767 habitants soit:

Au Labourd 33.220 habitants

En Basse-Navarre 30.263 habitants

En Soule 15.284 habitants

La population totale du département est de: 423.000 habitants.

Depuis plusieurs années, la population des communes rurales décline de façon inquiétante; plus loin nous en rechercherons la cause.

En 1613, la population du Labourd est estimée par de Lancre à environ 30.000 h.; ce chiffre lui permet de ranger cette province parmi les peuplées, car tout est relatif; à cette époque la densité de la population était faible surtout dans les régions, comme la nôtre, où les exploitations agricoles étaient peu nombreuses. Mais assez vite, celles-ci se constituent, des domaines se créent et, en 1650, Urrugne s'enorgueillit de 750 feux alors que 40 ans plus tôt elle n'en possédait que 165. Au XVIII<sup>e</sup> siècle la France ne possédait que 20.000.000 d'habitants, soit la moitié d'aujourd'hui.

L'année 1718 nous offre le premier recensement officiel; il n'a certainement pas une très grande rigueur d'exactitude, cependant il donne plus qu'une vague indication. L'ensemble du Labourd est passé à 69.076 h.; pour beaucoup de nos communes, cette époque marqua leur apogée, elles connurent des chiffres bien loin derrière elles aujourd'hui (Halsou 500 au lieu de 192, Arbonne 1050 au lieu de 551) ou auxquelles elles ont peine à se maintenir (Urrugne: alors à 4.500, aujourd'hui à 3.500; Ascain, alors à 1560, aujourd'hui à 1.357).

A la fin de ce siècle et au début du XVIII<sup>e</sup>, chute très nette au moins sur la côte ravagée par les guerres de la Révolution et de l'Empire. Le recensement de 1820 marque une diminution de 10.000 hab. pour le Labourd; elle est aussi expliquée par des raisons d'ordre économique (diminution du commerce avec l'Espagne, interruption de la pêche).

De 1820 à 1880, accroissement notable; le recensement du Labourd accuse 100.299 h. et apparemment l'ascension continue puisqu'en 1946 l'arrondissement de Bayonne est riche de 174.500 habitants.

Ce n'est pour nous, hélas! qu'une apparence, car, ne portant intérêt qu'aux communes rurales basques, nous constatons depuis 1880 un fléchissement continu. Dans le seul Labourd sur 30 communes, dont nous avons relevé la population en 1880 (tableau III), la chute atteint en 1946 le taux mortel de 40 à 48 %, pour 2; elle est de 30 à 40 % pour 6; de 20

à 30% pour 9; de 10 à 20 % pour 6 et de 0 à 10 % pour 5. Une seule s'est accrue: près d'une ville, des ouvriers sont venus s'y fixer.

Dans le tableau II s'appliquant à l'ensemble des communes rurales basques nous avons fait état des recensements de 1910-1936-1946 et sur cette brève période de 36 ans (une génération), la diminution ressort égale à 14 %.

De 1891 à 1946 elle est de: 9 % pour l'ensemble du Labourd rural; 19 % pour l'ensemble de la Basse-Navarre et de 20 % pour la Soule.

Le tableau IV indique la baisse, pendant cette période, pour chacun des pays des trois provinces. Il est banal d'observer que ce sont les villages situés près des agglomérations urbaines, qui conservent le mieux leur niveau de population par l'annexion d'ouvriers et non par la prolifération des exploitations agricoles.

Ces premières observations se résument en ceci:

1<sup>o</sup> l'importance de la population rurale basque est faible en elle-même.

2<sup>o</sup> Elle décline très sensiblement partout et de façon continue depuis 1880.

Le fait n'est malheureusement pas localisé au Pays basque; c'est un des maux dont souffre la France et que ne connaissent pas nos voisins. J.F. Gravier dans son livre célèbre, *Paris et le Désert Français* oppose à cette dépopulation de nos cantons ruraux l'accroissement des cantons suisses choisis en exemple parce que, par ailleurs, très semblables aux nôtres. Le canton des Grisons purement alpestre est passé en 50 ans de 96.000 à 128.000 habitants, hausse de 25 %.

De cet exemple nous ne manquerons pas de tirer des conclusions suggestives au terme de ce rapport.

### Densité

Comment se répartit notre population à travers la campagne des trois provinces, dans la montagne, les vallées et la plaine?

Dans le tableau II, ayant noté la superficie de chaque "pays", nous avons calculé la densité de peuplement au km<sup>2</sup> ainsi que le pourcentage de la population agglomérée au bourg, qui fait ressortir une des caractéristiques du Pays Basque, à savoir la dispersion des exploitations; celle-ci ne cesse que dans les régions de montagne où les maisons s'abritent au creux d'une vallée.

Le Labourd atteint une densité de 49 habitants au km<sup>2</sup>, la Basse-Navarre varie de 17 à 36, avec une moyenne de 25, la Soule de 16 à 30 avec une moyenne de 21. Les maxima sont évidemment le propre des villages situés près des centres usiniers (Bonloc 150, Hasparren 66); les minima appartiennent à des villages de montagne aux vastes territoires de landes et de bois (Ste-Engrâce 8,5; Béhourlégué 7; Lécumberry 5,6); le record appartenant à Larrau avec une densité de 4 habitants par km<sup>2</sup>, elle y était de 9 en 1848.

En France, la densité moyenne était de 76 en 1938 et vingt départements la dépassaient, celle de l'Allemagne était de 135, des Pays-Bas de 248, de l'Angleterre de 273. Nos provinces soeurs d'Alava et de Navarre accusaient respectivement en 1926: 32,4 et 31,4.

Ainsi, le peuplement de nos 136 communes est actuellement trop faible; il pourrait être sensiblement supérieur comme

il le fut. Pour l'instant, bornons-nous à le noter, non sans avoir enregistré l'importance de notre *population agricole active*. Calculée égale à 42 % de la population totale d'après les indications fournies par le recensement de 1936 (selon Augé-Laribé), elle est pour :

Le Labourd de 20,5 habitants par km<sup>2</sup>,  
La Basse-Navarre de 8 à 11,5 dans ses divers pays,  
La Soule de 7 à 11 dans ses divers pays.

Alors que J.F. Gravier cite :

Moyenne en France: 8  
Moyenne en Vendée: 10,7  
Moyenne au Finistère: 14,7  
Moyenne en Ile-et-Vilaine: 12,3

Malgré cela, en dépit de ces apparences, nos familles sont nombreuses et le taux de natalité de chacune de nos provinces procure un contentement légitime. Le tableau V indique la remarquable proportion des familles nombreuses dans quelques communes du Labourd et de la Basse-Navarre; à Iholdy par exemple, en 1941, 46 familles totalisaient 330 enfants, soit une moyenne de 7,15 enfants par famille.

Cette forte proportion de familles nombreuses (nous entendons par là celles qui ont plus de trois enfants) est générale; elle s'inscrit dans les courbes de natalité, mariages, mortalité, que nous avons établies et dont la résultante est un graphique marquant l'excédent des naissances sur les décès dans tout le Pays Basque: triomphe normal de la campagne, berceau naturel, sur la ville, tombeau de la famille.

Pour établir ces courbes, nous avons choisi quatre communes différentes par leur situation dans nos provinces et par l'importance de leur population, à savoir :

Labourd-Urrugne 3.500 habitants et Espelette 1.234 habitants.

Basse-Navarre-St-Etienne de Baïgorry 2.164 habitants.  
Soule-Alos 401 habitants.

puis, nous avons vérifié que la moyenne ainsi obtenue était sensiblement conforme à celle fournie par l'état-civil de dix-huit communes (tab. VI).

Sur chaque graphique est tracée la courbe correspondante

1<sup>o</sup>) de la France;  
2<sup>o</sup>) de la Ville de Bayonne;

celle-ci étant d'une activité relativement solidaire de la vie de nos campagnes, il nous a paru intéressant d'étudier parallèlement sa démographie, afin de trouver sur place un exemple particulièrement suggestif et éloquent du mal que fait la ville à la famille. Bayonne est évidemment loin d'être le Paris que J.F. Gravier dresse en face du désert de la France, mais, à l'échelle de notre Pays Basque, la comparaison valait d'être faite.

Nous rappelons que les taux de natalité, mortalité, mariages sont établis par rapport à 1.000 habitants. Les variations ont été étudiées depuis 1886 par l'application des recensements officiels et le relevé des statistiques d'état-civil dans chaque localité. Nous laisserons aux démographes, économistes et sociologues, le soin d'expliquer les motifs de variation; pour notre part, nous ne saurons mieux faire que constater.

## Natalité

(Graphique I). – A l'exception d'une chute anormale en 1896-1900 (due à Espelette, mais pourquoi?), la courbe est

constamment très au-dessus de celle de la France et le plus souvent parallèle.

La guerre de 1914-18 en entraîne la descente, de même que l'angoisse générale, qui a précédé 1938 et ralenti les naissances.

Nous enregistrons en 1906-10: 26,7 naissances pour 1.000 habitants contre 20,2 pour la France, chiffre moyen pour la ville et la campagne et 15,9 pour Bayonne.

En 1926/30, ces chiffres sont dans l'ordre: 21,4 – 18,2 – 12,6.

En 1938/40 ces chiffres sont dans l'ordre: 17,4 – 14 – 14.

En 1946/47, ils remontent, avec le retour des prisonniers à 23,4 pour le Pays Basque et 20 pour Bayonne; nous ignorons pour cette date la moyenne de la France.

Première conclusion: les naissances sont chez nous sensiblement supérieures à celles de la France, de 3 à 4 pour 1.000 depuis 1914. Mais, deuxième observation, elles diminuent de façon continue, quoique lente.

## Mariages

(Graphique II). – Les naissances sont supérieures, et cependant on se marie beaucoup moins à la campagne qu'à la ville. Là, il suffit à deux fonctionnaires de louer une chambre meublée et l'union peut se faire sans même que soit constitué un "foyer". Ici c'est plus encore qu'un foyer qui est à la base du mariage, c'est tout l'atelier nécessaire à l'exploitation et au développement de la nouvelle famille: terre, cheptel, vif et mort, maison.

Toujours, cette installation a représenté de gros frais; elle n'est jamais possible qu'à un des enfants, l'héritier; aujourd'hui les difficultés rencontrées par les jeunes sont encore plus grandes et quasi-insurmontables sans aide extérieure.

Notre taux de nuptialité est, en conséquence, régulièrement inférieur à celui de la France et de la ville de Bayonne; par exemple, il est en 1886/90 de 4,8 contre 7,1 en France et 5,4 à Bayonne, en 1916/20 de 5,3 contre 8,5 en France et 7,3 à Bayonne.

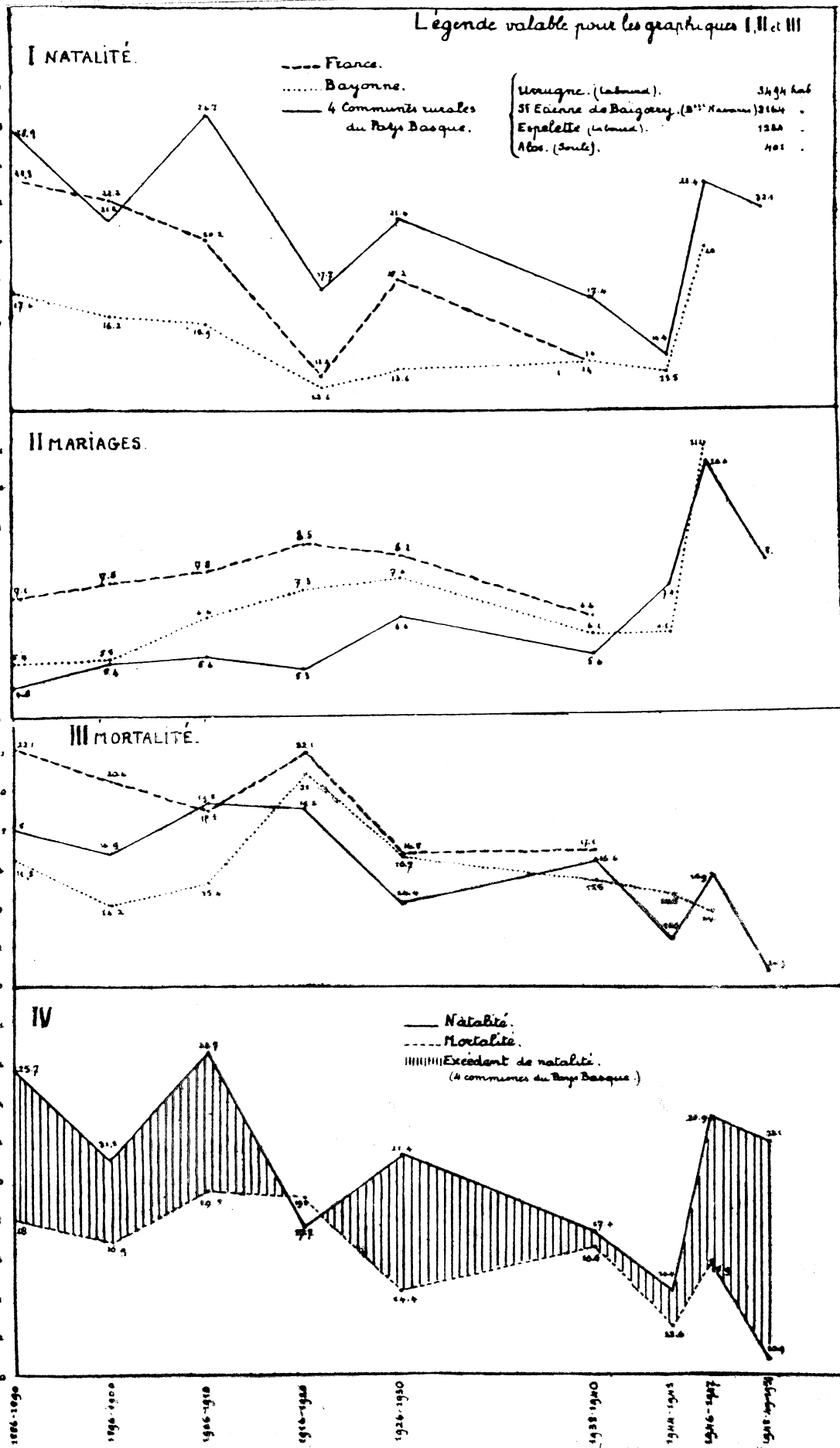
L'écart tend à se combler, mais l'époque trouble, que nous vivons depuis 1938, est peu favorable à une observation de valeur probante, l'angoisse du lendemain ayant une répercussion directe sur la fréquence des mariages. En outre, cette époque est trop proche, elle est marquée d'événements exceptionnels, comme le retour des prisonniers, qui entraînent des variations épisodiques rendant imprudente toute appréciation absolue.

Autre conclusion: on se marie peu au Pays Basque, fécond en célibataires. La remarque surprend, mais à première vue seulement, car il n'est qu'à attarder notre regard autour de nous, au village et elle est vite vérifiée.

## Mortalité

(Graphique III). – Ce graphique n'engendre pas la tristesse, il est même assez réconfortant pour nous, habitants de la campagne basque où l'on meurt moins qu'ailleurs en France. En vérité, c'est surtout vrai en temps de paix, car les guerres y précipitent la chute de la courbe, la rapprochant de celle des villes. Le fantassin a toujours été un enfant de la terre.

Que ceci nous rappelle l'héroïsme des soldats basques de la 36<sup>e</sup> Division notamment, dont les Monuments aux Morts





de nos villages conservent gravés dans la pierre ou le marbre les noms si nombreux!

Quelques chiffres encore; taux de mortalité du Pays Basque, de la France, de Bayonne cités dans l'ordre:

En 1896/90: 18 – 22 – 16,5

En 1926/30: 14,4 – 16,8 – 16,7

Cependant, l'objectivité et la franchise, dont nous avons convenu, nous obligent à ne pas passer sous silence des maladies, qui sévissent aujourd'hui dans nos campagnes et méritent de retenir l'attention du corps médical.

La plus ancienne en date, la tuberculose trouve ses victimes autour des centres industriels, qui se sont créés dans deux chefs-lieux de canton; elle est heureusement surveillée et combattue grâce à un service mobile de dépistage et à l'action de spécialistes remarquables.

Ensuite, au cours de notre enquête, nous avons relevé un nombre, anormal certainement, et croissant, semble-t-il, d'ulcères à l'estomac. Question de nourriture déséquilibrée, excès de charcuterie, d'épices, de boissons aigres (piquettes)? Notre incompetence ne nous autorise qu'à noter le mal; elle nous permet toutefois de souhaiter qu'il devienne du ressort de la médecine préventive plutôt que de ne relever que de la chirurgie.

Enfin, et c'est là le plus affligeant, les maladies vénériennes commencent à apparaître dans les villages où reviennent en congé payé les domestiques placés en ville. Jusqu'à présent un seul canton semble touché, mais qui pourra décider le malade à suivre un traitement long et onéreux? Il y aura tout de même bientôt mieux à faire qu'à taire le mal.

### Excédent de natalité

(Graphique IV). – A la seule exception de 1914/18, la courbe de natalité surpasse de façon continue celle de mortalité; l'excédent est par exemple de 7 environ pour 1.000 en 1883-90 – 1926-30 – 1947-48.

### Exode

Et cependant, nos villages se dépeuplent comme nous l'avons déjà souligné.

L'exploitation familiale ne pouvant être transmise qu'à un seul, il faut bien que les cadets quittent la maison, souvent le village, souvent aussi le Pays Basque lui-même et c'est l'émigration.

Il convient ici, avant d'en juger, d'être très prudent et de distinguer deux phénomènes bien différents: d'une part l'exode normal causé par l'excédent des naissances, et d'autre part, le départ vers les villes dû à un renoncement, à un abandon de la terre par attirance vers une vie espérée plus facile. C'est plus généralement du premier, dont souffrent nos campagnes, quoique la Soule commence à se ressentir du second.

Faute de statistiques communales, il est difficile de préciser l'importance de ce mouvement d'exode; cependant aux chiffres qui ont déjà été donnés et que nous rappellerons nous tenterons d'ajouter nos propres estimations en les justifiant. Nous indiquerons aussi l'orientation actuelle de ce mouvement, tel qu'il nous a été appris au cours de notre enquête en diverses communes.

De 1886 à 1936, le canton d'Hasparren a perdu 20 % de sa population: très nombreux départs vers l'Amérique, celui

d'Iholdy a perdu 34 % au profit de l'Amérique et des villes (emplois de domestiques); celui de St-Etienne de Baïgorry, également 34 %; de St-Jean-Pied-de-Port 24 %; de St-Palais 31 %; de Tardets 36 %.

Au total, pendant cette période, l'ensemble de 11 cantons ruraux basques a perdu 26 % de sa population; soit 32.000 habitants. La terre a perdu bien davantage, beaucoup étant restés à l'intérieur des cantons, au service des usines de Hasparren, Mauléon etc.

L'étude de l'état-civil nous a permis, procédant par sondages de chiffrer pour quelques communes l'importance de l'émigration. Nous avons, pour une période donnée, noté l'excédent de natalité lui ajoutant la perte enregistrée par la commune entre les recensements des deux dates extrêmes de cette période. Ce mode de calcul nous paraît de valeur incontestable.

Exemple: Urrugne a totalisé de 1881 à 1946 un excédent de 2.059 naissances, tandis que les variations enregistrées au cours des recensements extrêmes se soldent par un déficit de 135 habitants. Urrugne a donc vu partir  $2.059 + 135 = 2.195$  de ses enfants en 65 ans, soit 33,7 par an. De même, nous calculons cette perte égale à 2.011 habitants depuis 1891 en 55 ans, soit 36,5 par an et à 85 % depuis 1921 en 25 ans, soit 34 par an.

De 1891 à nos jours, en 56 ans, cela représente 57,5 % de la population actuelle.

Pour les autres villages enquêtés, la proportion est du même ordre: pour St-Etienne-de-Baïgorry: 43,4 %

pour Alos-Sibas: 58 %

pour Espelette: 50 %

Larceveau en Basse-Navarre a vu émigrer 17,8 % de sa population en ces dix dernières années; à Ste-Engrâce (Soule) 37 % des maisons, 64 sur 174, ont été abandonnées depuis 50 ans, les terres étant reprises par des voisins.

Il est donc juste que ce soit la proportion de 50 % que nous reprenions lorsque, plus loin, nous aurons à estimer, en le valorisant, l'ensemble de la production fournie par les villages basques aux villes, à la France comme à l'étranger.

### Orientation de l'émigration

L'exode, le départ hors du village, se fait dans trois directions différentes:

c) dans le département même,

d) à Paris, Bordeaux ou autre ville,

e) en Amérique et en Afrique du Nord (Algérie, Maroc).

De 1945 à 1951, en 6 ans, cet exode accuse les chiffres suivants en ce qui concerne uniquement les jeunes gens et les filles:

	a		b		c	
Labourd (partie)	156 g.	268 f.	120 g.	173 f.	67 g.	7 f.
Basse-Navarre	233 g.	454 f.	183 g.	416 f.	562 g.	56 f.
Soule	133 g.	198 f.	186 g.	210 f.	26 g.	5 f.
Total	522 g.	920 f.	489 g.	799 f.	655 g.	71 f.

Soit hors du département 1.288 jeunes en France et 726 à l'étranger représentant 2.002 forces vives perdues pour le Pays Basque.

Les villages les plus perdants sont:

En jeunes émigrants à Paris ou autre ville:

En Basse-Navarre: St-Etienne-de-B.: 7 garçons et 42 filles  
au Labourd, Hasparren avec: 22 garçons et 68 filles

Ascain (1.342 h.): 23 garçons et 20 filles

Guéthary (893 h.)

En Soule: Ste-Engrâce (628 h.): 42 garçons et 26 filles

Orègue (685 h.): 6 garçons et 40 filles

Isturitz (313)

Alos-Abense (401 h.): 10 garçons et 12 filles

En émigrants pour l'Amérique surtout:

Au Labourd: Mendionde (547 h.) 9 pour la Californie et Canada

Hasparren 15 dont 11 pour l'Amérique et 4 pour l'Afrique du Nord.

En B.-Navarre: Hélette (683 h.): 41 pour la Californie plus 4 filles

St-Etienne de B.: 82 pour l'Amérique + 5 filles

Aldudes (880 h.): 30 pour l'Amérique + 6 filles

Banca (751 h.): 24 pour l'Amérique + 3 filles

Urepele (572 h.): 39 pour l'Amérique + 4 filles

Bidarray (810 h.): 31 pour l'Amérique + 3 filles

Estérençuby (611 h.): 35 pour l'Amérique + 2 filles

Mendive, Jaxu, St-Michel, St-Jean-le-Vieux, Uhart-Cize, Arnéguy, St-Martin-d'Arrosa, Iholdy, Irrissary, Méharin ont vu partir de 10 à 19 garçons et de 2 à 3 filles.

En Soule, peu de départs en masse, le plus fort est celui de Chérate: 4 garçons.

Ces chiffres ne sauraient se passer de commentaires.

a) Dans le département, les jeunes garçons vont surtout se placer comme domestiques agricoles (pays de Mixe) ou dans les chantiers ou usines proches comme ouvriers, les filles dans les maisons bourgeoises ou hôtels de la Côte, de Lourdes, des stations pyrénéennes estivales.

b) A Paris ou autre grande ville, ils vont répondant à l'appel de parents ou d'amis, qui les invitent à suivre leurs traces. Ceci explique l'attrait de destinations bien précises: par exemple celle de la garde mobile et de la gendarmerie pour les jeunes de Musculdy, d'autres portant leur choix sur le Métropolitain, les P.T.T., la S.N.C.F., etc.

L'émigration à Paris est celle préférée par la Soule.

c) Tandis que les Souletins et les Mixains préfèrent rester en France, les Bas-Navarrais préfèrent tenter la grande aventure de l'Amérique du Nord; ils y sont, en effet prédestinés par leur métier de berger.

En règle générale, ceux partis au Canada y retrouvent un climat chrétien et familial ainsi qu'un accueil très sympathique. De ceux partis en Californie ou au Nevada, il ne peut, hélas, être dit semblable satisfaction et plusieurs en sont déjà revenus désenchantés par un genre de vie plus près de la "Vingt-cinquième heure" de Virgil Gheorghin que de leur rêve, par un mode de travail où l'homme disparaît derrière le matricule!

Que ce soit sous une forme ou sous une autre, la Soule et la Basse-Navarre sont depuis ces six dernières années à égalité dans la fuite; l'une comme l'autre ont perdu 3,5 % de leur population totale, uniquement en émigrant hors du département.

Il convient de noter que parmi ceux-là, depuis plusieurs années, il en est un nombre appréciable qui se fixent aussi près que possible du Pays Basque: dans les Landes voisines. Ainsi St-Jean-de-Marsacq possède une colonie de 108 basques et St-Martin-de-Seignanx est riche de 27 familles installées depuis 1922, dont 17 depuis 1940. St-Vincent-de-Tyrosse, Saubion et de nombreux villages landais environnants connaissent la montée de cette lente invasion. Mais pourquoi faut-il qu'une loi veuille que dans un mariage basco-gascon, le gascon finisse par assimiler le basque?

Quoi qu'il en soit, nos jeunes partent, mais c'est-il à regret?

Très certainement oui, pour la très grande majorité, surtout des garçons. Ce n'est que dans la Soule que nous avons cru percevoir un sentiment d'abandon de la terre, un détachement facile du pays. Partout ailleurs, dans toutes les familles enquêtées, la réponse est la même: ils partent, mais à leur corps et... âme défendant, sous la pression de la nécessité absolue, littéralement condamnés. Et pour ceux-là, ce n'est pas tellement quitter le Pays Basque qui leur coûte; leur sacrifice commence aux portes mêmes du village natal.

### Maison-souche

Elle n'est pas encore du domaine de l'histoire, encore moins de la légende, notre maison-souche, qui fit l'admiration de Le Play. Nos familles conservent le pieux respect des parents ainsi que le sens des devoirs et charges de l'aîné, héritier favorisé avec la complicité du notaire et des conseillers. La donation préciputaire (attribution hors part du 1/3 pour 2 enfants, du 1/4 au-dessus de 2 enfants) constitue son salaire différé souvent complété (région de St-Palais) par le versement de la dot aux parents (colocation), qui trouvent là un moyen complémentaire pour désintéresser les frères et soeurs.

Si la formule légale du bien de famille connaît peu de faveur, parce que ses propres avantages (incessibilité, insaisissabilité) tuent le crédit, par contre, il est beaucoup de donation-partage anticipés avec attribution à l'aîné (garçon ou fille) de la maison familiale.

Mais, nous nous sommes promis de dire toute la vérité et de "photographier" le présent même s'il diffère et du passé et de notre renommée. Alors, il nous faudra bien reconnaître que, dans ce domaine, la tradition décline. Ce siècle de lucre, de jouissance, qui voit dominer l'argent et infiltre partout l'esprit matérialiste, ne pouvait pas ne pas connaître une défaillance de l'esprit hautement familial, qui fit toujours notre honneur.

D'un peu partout des incidents caractéristiques nous sont signalés qui marquent ce glissement. Ici, des aînés usent et abusent du travail des cadets auxquels ils refusent le salaire d'un domestique et les expulsent finalement de la maison où ils étaient restés jusqu'à 30 ans. Là, des frères et des soeurs révèlent au moment du partage anticipé ou de la succession une dureté et d'âpres exigences qui brisent à tout jamais l'union dans la famille. Un frère chasse l'autre de l'atelier artisanal, lorsque ce dernier émet seulement le désir très légitime d'être immatriculé aux Assurances sociales.

## Moralité

Les trois provinces souffrent du mal; il n'est pas encore très grave, les faits signalés demeurent des exceptions, mais ils sont et devaient être dits.

De même, pourquoi dissimuler que la moralité baisse là où la vie est devenue plus facile depuis ces dernières années, particulièrement dans le pays de Mixe et Soule déjà contaminés par l'industrie?

"La substitution de l'économie des profits à l'économie des besoins, en pénétrant dans les campagnes, a profondément matérialisé l'âme paysanne". La remarque est du philosophe paysan Gustave Thibon.

Ce n'est encore parfois vrai chez nous que sous forme d'amoralité, mais l'argent est un terrible entraîneur. On l'a bien vu au cours des années troubles de l'occupation et de la Libération, années où l'or et l'argent du marché noir et de la contrebande corrompirent trop de consciences fragiles et portèrent surtout les jeunes vers des dépenses somptuaires et immorales.

Aujourd'hui, la nécessité a réimposé la rigueur de sa loi et a fortifié l'esprit de sagesse. L'argent mieux gagné est mieux dépensé; souvent, il est investi dans de judicieux aménagements de l'habitat ou dans l'amélioration du cheptel vif ou mort.

## Religion

Parvenu à ce point de nos observations, il serait intéressant d'enchaîner avec l'étude de la religion, les moeurs trou-

vant en elle leur cadre normal et leur soutien. Au reste, si ces moeurs ont sur les étrangers une si grande force de séduction, n'est-ce pas parce qu'elles créent autour d'eux un climat chrétien, dont ils goûtent la douceur sans s'en expliquer la cause profonde?

Hélas! cette étude déborderait par trop les limites, que nous nous sommes tracées, et son ampleur justifierait un développement particulier. Nous nous bornerons à souligner que notre religion, catholique, tient solidement; son empreinte millénaire pénètre au plus profond de l'âme basque. Peut-être a-t-elle besoin d'être re-pensée afin d'être mieux vécue à une époque où la lutte contre le Mal exige des forces ravivées? Faisant corps avec nos traditions, elle n'est pas pour autant de la routine; la maladie, dont elle souffre un peu, nous paraît plutôt être le conformisme, le Basque aimant régler ses gestes sur ceux de la masse.

Le danger serait que, peu à peu, par glissements successifs, la religiosité naturelle du Basque, qui trouve dans la religion l'expansion la plus favorable à son génie, goûte une satisfaction suffisante dans l'accomplissement de rites dépourvus de leur véritable et profond sens chrétien. Ce danger n'apparaît encore que comme une très lointaine menace, tellement diffuse que nous n'osons en parler qu'afin de susciter une réaction, qui sera rapidement salutaire.

Grâce à un clergé jeune, actif et averti, cette réaction est déjà en marche.

# Recensement général des communes du Pays Basque

I. — Arrondissement de Bayonne. — Recensées dans le tableau II des communes rurales à prédominance agricole :  
102 communes sur 126

II. — Arrondissement d'Oloron. —

Canton de Mauléon .....	15 communes sur	19
Canton de Tardets .....	15 communes sur	16
Canton de Oloron .....	1 commune sur	1 (Esquiule)
	<u>136 communes sur</u>	<u>162</u>

Non-recensées les communes suivantes parce que : non basques (NB) ou à caractère non-agricole prédominant (U).

Arrondissement	Commune	Motif	Nombre de Commune	Population totale
BAYONNE	Bayonne N.E. et N.O. ....	NB + U	1	30.948
	Boucau .....	» »	1	5.187
	Saint-Pierre-d'Irube .....	» U	1	907
	Urcuit .....	» »	1	725
	Anglet .....	» »	1	10.984
	Biarritz .....	» »	1	21.793
	Bidache .....	» »	7	5.235
	Bidart .....	» »	1	1.811
	Guéthéry .....	» »	1	853
	Ciboure .....	» »	1	4.238
	Saint-Jean-de-Luz .....	» »	1	10.029
	Hendaye .....	» »	1	5.081
	Saint-Jean-Pied-de-Port .....	» »	1	1.529
	Saint-Palais .....	» »	1	1.592
	Labastide-Clairence .....	NB	1	946
	Urt .....	» »	1	1.096
	OLORON	Osserain .....	» »	1
Mauléon .....		» »	1	4.266
Gestas .....		» »	1	120
OLORON	Montory .....	» »	1	535
			<u>26</u>	<u>108.497</u>

NOTA. — La population agricole des communes non recensées peut être évaluée à 15.000 habitants celle non-agricole des communes recensées à 7.000 habitants environ.



## Communes rurales du Pays Basque

Province	Pays	Nombre de Commune		Population en			Sup. en hectare	Densité au Km <sup>2</sup>					
				1910	1936	1946							
<b>LABOURD</b>	<b>LABOURD</b>		28	35.639	35.619	33.220	66.906	49,5					
<b>BASSE-NAVARRRE</b>	Arberoue .....	8	29	19.270	17.018	16.226	63.757	30					
	Irissarry .....	1						36					
	Ostabaret .....	8						19					
	Landibarre .....	1						17					
	Vallée de Baigorry .....	8						25					
	Vallée d'Ossès .....	3						23					
	Pays de Cize .....	19						19					
Pays de Mixe .....	23	12	27										
<b>Total Basse-Navarre</b> .....		71	35.936	31.567	30.263	125.348	<b>Moy. 25</b>						
<b>SOULE</b>	Basse-Soule .....	12	22	9.922	8.353	8.112	30.829	30					
	» » Petites Arbailles .....	4						17,5					
	» » Grandes Arbailles .....	6						30					
	Haute-Soule : .....												
	Val dextre .....	4						15	20				
	Val senestre .....	11						16					
<b>Total Soule</b> .....		37	18.953	16.125	15.264	73.134	<b>Moy. 21</b>						
<b>Total des trois Provinces</b>		136	90.448	83.311	78.767	265.388	<b>Moy. 30</b>						

En 36 ans, le Labourd a perdu environ 7 % de sa population  
 » » la Basse-Navarre » » 16 % » » »  
 » » la Soule » » 20 % » » »  
 » » l'ensemble » » 14 %.  
 dont 3 de l'arrondissement de Bayonne

### Mouvement de la Population du Labourd

	1880	1946	BAISSE environ de
Lahonce .....	530	466	12 %
Arcangues .....	1.061	1.110	5 %
Bassussarry .....	452	331	26 %
Bardos .....	1.912	1.280	33 %
Ainhoa .....	840	646	23 %
Espelette .....	1.570	1.234	21 %
Itxassou .....	1.448	1.359	6 %
Louhossoa .....	514	465	10 %
Souraide .....	600	497	17 %
Sare .....	1.976	1.963	0 %
Ayherre .....	1.430	969	36 %
Brisous .....	1.602	948	40 %
Isturitz .....	526	346	34 %
Bonloc .....	290	153	47 %
Hasparren .....	5.556	5.102	8 %
Mendionde .....	1.251	800	36 %
Macaye .....	718	597	17 %
Saint-Esteben .....	561	441	21 %
Saint-Martin d'Arberoue .....	550	403	27 %
Méharin .....	542	387	28 %
Ascain .....	1.173	1.357	13 %
Biriato .....	618	451	27 %
Urrugne .....	3.629	3.494	3 %
Ahetze .....	553	428	22 %
Arbonne .....	724	551	24 %
Halsou .....	275	192	30 %
Jatzou .....	340	295	13 %
Saint-Pée sur Nivelle .....	2.532	2.195	13 %
Ustaritz .....	2.197	1.948	11 %
Villefranque .....	1.336	845	37 %

#### RESUME

Sur 30 communes du Labourd une seule s'est accrue (Ascain, les ouvriers de Saint-Jean de Luz s'y fixant).

29 ont diminué : 5 de 0 à 10 % -- 7 de 10 à 20 %  
 9 de 20 à 30 % -- 6 de 30 à 40 %  
 et 2 de 40 à 48 %

### Mouvement de la population rurale Basque

de 1891 à 1946 (une génération).

#### I — LABOURD

Canton de Bayonne N.-O. ....	+ 10 %
Canton de Bayonne N.-E. ....	0 %
— Bidache (Bardos) .....	— 14 %
— Espelette .....	0 %
— Hasparren .....	— 13 %
— Labastide - Cl. (Brisous) .....	— 36 %
— St-Jean - de - Luz .....	— 4 %
— Ustaritz .....	— 15 %

#### II — BASSE-NAVARRRE

Pays d'Arberoue. ....	— 22 %
— d'Irissarry .....	— 19 %
— d'Ostabaret .....	— 8 %
— de Landibarre .....	— 11 %
Vallée de Baigorry .....	— 18 %
Pays de Mixe .....	— 17 %
— de Cize .....	— 14 %

#### III — SOULE

Basse - Soule .....	— 16 %
Petites Arbailles .....	— 13 %
Grandes Arbailles .....	— 23 %
Haute - Soule .....	
Val dextre .....	— 22 %
Val senestre .....	— 23 %

— **Importance des familles nombreuses dans quelques villages en 1941** —

Canton	Commune	Nombre d'Habitants	Enfants par famille													
			3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
Iholdy	Iholdy . . . . .	702		13	5	7	6	3	4	2	1	2				
	Irissarry . . . . .	967		21	42	4	5	8	2	1		1				
	Hélette . . . . .	762		19	16	11	4	1	2	1	1	2				
	Armendaritz . . . . .	559	17	8	9	8	6	4	3	1	4					
	Lantabat . . . . .	520		15	10	8	3	2	1	3						
	Suhescun . . . . .	280		20	4	2	4	1	2	1						
Bidache	Bardos . . . . .	1.553	60	52	34	16	7	5	3	1		2				
	Ustaritz . . . . .	1.948	53	46	45	21	11	11	3	1	1	1				
Ustaritz	St-Pée sur Niv. . . . .	2.195	38	37	26	24	17	8	7	4	2					
	Larressorre . . . . .	705	12	15	9	8	5	3	3	2				1		
	Halsou . . . . .	243	5	4	8	1	4	4	3						1	
	Jatxou . . . . .	300	9	15	3	1	4	5			1					
	Villefranque. . . . .	291	34	20	7	4	1	2	1							

A Iholdy — en 1941 — 133 maisons abritent 702 habitants, soit une moyenne de 5,2 personnes par maison. 46 familles ont eu 330 enfants vivants + 18 décédés, soit une moyenne de 7,5 enfants par famille. Seront donc obligés de quitter le village :  $330 - 46 = 284$  enfants.

**Taux de Natalité (N) Mariage (M) Mortalité (Mo)**  
de 16 communes du Labourd et de la Basse-Navarre

Canton	Commune	1892			1938			1941		
		M	N	Mo	M	N	Mo	M	N	Mo
Iholdy	Armendaritz . . . . .	5.9	25	26.4	1.7	24.5	21	2.2	12.5	16
	Iholdy . . . . .	2.4	24	10.8	4.3	34.2	10	2.8	15.7	12.8
	Irissarry . . . . .	5.9	29	15.3	4.1	22.9	19.8	5.2	12.5	17.7
Ustaritz	Ustaritz . . . . .	6.8	26.4	20	8	17	24	2.5	18	20
	Larressorre . . . . .	4.4	15	8.3	1.4	14.3	8.6	1.4	12.8	25.5
	Halsou . . . . .	0	23.3	10	0	30	20.4	4	20.4	12.5
	Jatxou . . . . .	5.8	35.2	23.3	10.7	17.8	17.8	6.6	16.6	16.6
	Villefranque. . . . .	3.7	29.4	29.4	12.3	10.3	14.4	5.6	13.5	10.1
St-Palais	Arbonne . . . . .	5.1	29.8	16.8	1	9.1	7.1	6.3	6.3	5.4
	Amorots . . . . .	2.7	11.1	19.4	3.3	29	16.6	4.2	17.4	8.8
	Arbouet . . . . .	2	18.7	14.5	15.1	39.8	6	2.7	24.3	24.2
	Masparroute . . . . .	8.5	38.3	27.6	4.4	20	8	2.5	13	12.5
St-Jean P. de Pt.	Orègue . . . . .	6.6	27.7	17.7	5.1	23	15	2.7	19.4	13.8
	Uhart-Mixe . . . . .	2.7	25	30	3.4	24	17.8	3.7	14.6	11.1
	Arnéguy . . . . .	8.5	25.7	16.7	6.6	11.6	10	3.5	7	21
	Estérençuby . . . . .	2.9	28.6	14.9	3.8	13.6	8.4	3.3	23.3	15
	Lecumberry . . . . .	6	31.6	22	8.5	20	17.1	0	10.5	10.5
St-Michel . . . . .	4	22.9	14.5	10.2	23	15.3	10	20.7	10	
	MOYENNE P-B. . . . .	4.6	25.9	16.7	5.7	20.7	14.1	3.8	15.5	14.6
	» FRANCIS . . . . .									
	en 1896 / 1900 . . . . .	7.5	28.2	20.6	6.5	14.6	15.4	4.3	12.6	20.8
	» 1938 et 1940 . . . . .									

La commune de Larceveau a atteint le taux de natalité de 37 % en 1947

## 2. LA MAISON

Notre enquête va maintenant nous conduire à l'intérieur de la maison de la famille paysanne, nous mener à examiner les conditions matérielles de sa vie de travail comme aussi le sort qui y est fait aux enfants.

[Habitat].- La maison basque, qui constitue généralement à elle seule tout l'habitat et dont le même toit couvre à la fois l'habitation de la famille, l'étable, la remise, les greniers, a été maintes fois décrite. Nous n'avons donc été curieux que de visiter l'intérieur proprement familial.

La première remarque est qu'en général les belles maisons sont celles qu'habitent leurs propriétaires et c'est normal. La répartition des modes d'exploitation (propriétaires, fermiers, métayers), que nous étudierons plus loin, fixera donc assez exactement sur la situation de ces belles et "bonnes" maisons dans chacune de nos trois provinces.

[Age].- Près des trois quarts datent des XVIIe et XVIIIe siècles, les autres étant plus récentes. Une enquête dans l'Ostabaret fait ressortir à

- 66% celles ayant plus de 100 ans,
- 11% celles ayant de 70 à 100 ans,
- 9% celles ayant de 35 à 70 ans
- 14% celles ayant moins de 35 ans.

[Chambres].- A l'exception des confortables demeures déjà dites et qui font l'orgueil surtout de la Basse-Navarre, il est peu de maisons possédant plus de 2 ou 3 chambres, 1 ou 2 même en Haute Soule, pour recevoir grands-parents, parents, enfants et parfois un domestique. Voici quelques exemples relevés au cours de nos visites domiciliaires:

Une métairie à Espelette: pour 3 ascendants et 6 enfants de 2 à 11 ans, soit 9 personnes, il y trois chambres contenant 8 lits et 1 berceau; une métairie près de Labastide-Clairence (famille basque): 3 chambres pour les parents et 6 des 11 enfants de 4 à 5 ans dont 5 ont dû partir. La mère a reçu la Médaille d'Or de la Famille Française, mais 6 de ses enfants couchent dans 2 lits. Son voisin a eu 7 enfants; il a bien 4 chambres, mais il est propriétaire.

Dans le pays de Mixe où il est de nombreuses familles de plus de 6 enfants, il est le plus souvent 3 chambres.

En 1939, à la demande de la S.D.N. fut entreprise en France l'enquête à laquelle nous avons déjà fait allusion. Du Pays Basque il y est dit: "Les pièces sont en général (70 %) en bon état; deux tiers des lits sont occupés par 2 personnes, un tiers par une. Pas de lits occupés par plus de 2 personnes".

L'auteur a tout simplement attribué à l'ensemble du Pays Basque le résultat d'une enquête faite dans un nombre très restreint de communes (Macaye, Labets); généralisation excessive. Aussi à la demande de nombreux amis (maires, personnalités familiales diverses) devons-nous insister aussi bien sur l'état pitoyable, "l'entretien infect", dit l'un, de la majorité de nos fermes et métairies que sur le nombre très insuffisant des chambres, cages d'où l'oiseau ne songe qu'à s'envoler et qui condamne les parents à consentir pour leurs enfants à une promiscuité, que repousse le sens de leur responsabilité morale; à leurs yeux, c'est là le plus grave!

[Eau].- d'abord quelques exemples, ensuite quelques chiffres officiels. Au hasard de nos visites, nous avons noté:

- eau potable à 200 m. (pour le bétail à 1 km.),
- eau potable à 400-500 m. (Mendionde),
- eau potable à 1 km. 5 par le chemin de traverse, à 2 km.

avec la charette portant la barrique (Amendeux-Oneix)  
Eau potable à 500 à 800 m. (Urrugne), etc.

Beaucoup ont installé des béliers, capté des sources, souvent tarées l'été, fait des travaux d'adduction ou recueilli les eaux de pluie dans une citerne près de la maison. A Saint-Etienne-de-Baïgorry, des associations de quartiers se sont même constituées dans ce but. Mais là encore, il s'agit d'initiatives ou de créations émanant de propriétaires; fermiers ou métayers en sont rarement bénéficiaires. Un chef-lieu de canton, Saint-Palais, ne possède pas de réseau de distribution; il n'est pas le seul.

En fait, l'équipement de nos campagnes dans ce domaine est des plus pauvres. Nous devons à l'obligeance du Génie Rural —qu'il en soit ici remercié— de pouvoir établir une statistique (tab. VII) tristement éloquente:

- 103 soit 76% de nos communes ne possèdent aucune canalisation;
- 15 soit 11% disposent d'au moins une fontaine publique;
- 18 soit 13,3% voient leur bourg assez bien alimenté.

Des pays comme l'Ostabaret, Landibare, Mixe sont défavorisés à 100%, la Basse-Navarre à 86%, la Soule à 81%. Le Labourd, mieux doté, atteint 43%. Précisons bien que les plus favorisées, les communes inscrites comme possédant une distribution totale n'en bénéficient, sauf très rares exceptions, qu'à "la place" du bourg: même dans ces communes, les maisons éparses dans la campagne demeurent tributaires des ressources en eau de l'endroit.

La population des communes non desservies atteint 42.000 habitants soit 54% de celles ces 136 communes recensées. Et l'on se prend à imaginer les ennuis (troubles, grèves, manifestations syndicalistes), que causeraient au Gouvernement 42.000 ouvriers non de la terre, mais de la ville, si l'eau n'était mise à leur disposition au moins à la borne de la rue!

[Electricité].- Notre département étant producteur d'électricité, il semble que sur ce point au moins nos familles recouvriraient un avantage. Illusion vite dissipée par les chiffres.

Dans le département, en 1951, au moins 13.000 foyers — près de la moitié des exploitations agricoles actives — ne sont pas électrifiés. Ils se répartissent entre plus de 340 communes, dont 40 environ n'ont pas un seul poteau!

Au régime actuel des subventions, il faudra plus de trente ans pour que nos campagnes soient enfin électrifiées! "C'est une honte!" déclare avec modération M. L. Bideau, président de la C.G.A. des B.-P. Dans son éditorial du "Sillon" en date du 1er octobre.

Au Pays Basque seulement:

- 32 communes, soit 23,5 ne possèdent aucune lampe,
- 85 communes, soit 62,5, ont leur bourg traversé par une ligne, qui distribue la lumière à au moins une rue,
- 19 communes, soit 14%, sont classées comme généralement dotées.

Pour ces deux dernières catégories (électrification totale ou partielle) le problème des écarts n'a reçu de solution que très imparfaite.

A Urrugne, par exemple, 270 maisons sur 597 ne jouissent pas de la lumière électrique; à Ustaritz 70 sur 200, à St-Pée 260 sur 400. Mais le plus piquant et irritant est de constater que la Soule, source d'énergie, où les montagnes sont barrées à la verticale par les lignes de force, où des usines camouflent sous l'architecture basque la plus pure les turbines

ronflant nuit et jour, la pauvre Soule a encore 24,5% de ses communes sans lumière. De là le courant part jaillir à Bayonne, à Biarritz délaissant les maisons proches des souletins agriculteurs ou bergers.

Il y a mieux encore; dirigées vers les villes, les lignes H.T. traversent des communes, celles de l'Ostabaret par exemple où pas une seule n'a hérité d'un transformateur, qui eut permis au passage une prise de courant-lumière. Et le même paysan, qui a, à titre gracieux, autorisé la Compagnie de Distribution à planter ses poteaux dans ses champs, dans son potager même, comme chez le maire de Musculdy, contre sa maison, doit, le soir venu, s'éclairer à la chandelle en entendant le grésillement des étincelles de la haute tension au sommet des poteaux.

Si administrativement, il n'y a pas là abus de pouvoir, incontestablement du point de vue humain, il y a abus de confiance.

Les responsables diront en excuse que certains ont refusé l'électricité lorsqu'à ses premiers âges celle-ci fut installée; mais le temps efface tout, même les excuses et les erreurs et aujourd'hui il ne devrait plus être tenu rigueur d'une ignorance alors compréhensible.

Comme nous l'avons promis dans notre préambule, nous devons maintenant revenir sur l'enquête faite conjointement par le Ministère des Finances et celui de la Reconstruction<sup>1</sup>, qui attribue au Pays Basque le record pour le Sud-Ouest:

1) de 46% (son concurrent le plus proche, les Hautes Vallées Pyrénéennes, atteint 17%) des maisons alimentées en eau potable au robinet de la cuisine;

2) de 43% (même concurrent = 16%) des maisons possédant à la fois l'eau et l'électricité.

La lecture attentive de ce prestigieux document apprend que, par une définition liminaire, l'auteur "entend par Pays Basque la région naturelle représentée par les communes suivantes: Armendaritz, Iholdy, Irissarry, Suhescun". Aussi représentatives que soient ces communes, il est bien hardi de conclure de 4 à 136. Mais il y a mieux.

Ayant écrit aux maires de ces communes, nous avons reçu les réponses suivantes:

Armendaritz: 90% des maisons ont l'électricité,  
45 à 50% des maisons ont l'eau potable à domicile

Irissarry: 99% des maisons ont l'électricité,  
60% des maisons ont l'eau

Iholdy: 91% des maisons ont l'électricité,  
19% des maisons du bourg ont l'eau, elle est irrégulière et non potable,

Suhescun: 19% des maisons ont l'électricité,  
25% des maisons ont l'eau.

Nous résumons: dans ces 4 communes la distribution d'eau est assurée à 50-60-19-25% et la moyenne officielle est de 46 %.

Qu'un effort considérable ait été fait dans deux de ces communes, il serait injuste de ne pas le reconnaître; hommage doit en être rendu à l'Administration et, en particulier au Conseiller Général, Maire d'Armendaritz, qui a obtenu, grâce

à sa rare efficacité, de brillantes réalisations, mais tout en regrettant qu'elles ne s'étendent pas plus loin, nous demeurons perplexes devant la méthode de calcul, qui aboutit au chiffre officiel et surtout devant l'audacieuse interpolation de 4 à 136.

Incontestablement, il s'agit d'un maître en statistiques, qui possède le don de faire passer les vœux des familles dans la réalité des chiffres. Méfions-nous de ces calculateurs, ils sont très dangereux, car c'est fort de leurs chiffres que le Ministère des Finances refusera au Ministère de l'Agriculture les crédits demandés par le Génie Rural des Basses-Pyrénées, lorsque ce dernier fera valoir nos besoins véritables en équipement hydraulique et électrique. Il valait la peine, nous semble-t-il, d'insister.

Dernière vérité: 32 communes, soit 24%, cumulent la défaveur de ne posséder ni eau, ni électricité.

TABLEAU VII

## Répartition des distributions

	d'Electricité			d'Eau		
	TOTALE	PARTIELLE	NULLE	TOTALE	PARTIELLE	NULLE
<b>I — LABOURD</b>	7,1 %	92,9 %	%	43 %	14 %	43 %
<b>II — BASSE-NAVARRRE</b>						
ARBEROUE .....		75 %	25 %		25 %	75 %
P. D'IRISSARRY .....		100 %				100 %
OSTABAT .....			100 %			100 %
LANDIBARE .....			100 %			100 %
V. DE BAIGORRY .....	25 %	75 %		25 %		75 %
V. D'OSSES .....		100 %		33,3 %	33,3 %	33,3 %
P. DE MIXE .....	4 %	70 %	26 %			100 %
P. DE CIZE .....	31,5 %	37 %	31,5 %	5 %	16 %	79 %
<b>Ensemble de la BASSE-NAVARRRE .....</b>	<b>12,5 %</b>	<b>55 %</b>	<b>32,5 %</b>	<b>5,5 %</b>	<b>8,5 %</b>	<b>86 %</b>
<b>III — SOULE</b>						
BASSE-SOULE .....	32 %	45 %	23 %	9,5 %	13,5 %	77 %
HAUTE-SOULE .....	6 %	67 %	27 %		13 %	87 %
<b>Ensemble de la SOULE .....</b>	<b>21,5 %</b>	<b>54 %</b>	<b>24,5 %</b>	<b>5,5 %</b>	<b>13,5 %</b>	<b>81 %</b>

Tout le bourg est électrifié dans 19 communes, soit 14 %  
Une ligne traverse le bourg dans 85 » » 62,5 %  
Rien n'existe dans 32 » » 23,5 %

Une canalisation d'eau potable alimente le bourg dans 18 communes, soit 13,3 %

Une canalisation d'eau potable alimente une fontaine dans 15 communes, soit 11 %

Rien n'existe dans 103 communes, soit 75 %  
32 communes n'ont ni eau ni électricité.

## 3. L'EXPLOITATION

Nous nous sommes proposé de déterminer les modes de vie paysanne; de la maison nous devons donc maintenant passer à l'exploitation proprement dite, établir ses caractéristiques dans chaque province (le Pays Basque est si divers de la vallée à la montagne), et déterminer les ressources des familles, savoir de quoi elles vivent.

[Importance].- L'oeuvre monumentale de Th. Lefebvre *Mode de vie dans les Pyrénées Orientales* contient à ce sujet un grand nombre de précisions intéressantes; notre enquête nous a permis d'en ajouter, elles font l'objet du tableau VIII annexé.

Appelant grande l'exploitation supérieure à 10 hectares, moyenne celle de 5 à 10, petite celle inférieure à 5 h., nous répartirons leur importance comme suit:

1. "sans liaison avec le Ministère de l'Agriculture (Génie Rural)!"

TABLEAU VIII

## Importance des exploitations

### LABOURD.

URRUGNE :  
53 % inf. à 5 h. ; 35 % de 5 à 10 h. ; 12 % supér. à 10 h.

ESPELETTE :  
39 % inf. à 5 h. ; 22 % de 5 à 10 h. ; 39 % supér. à 10 h.

USTARITZ :  
35 % inf. à 3 h. ; 50 % de 3 à 8 h. ; 15 % de 8 à 15 h.

SAINT-PÉE :  
7 h. lab. + 3 h. landes = 10 h. en moyenne ; beaucoup supér. à 10 h.

MENDIONDE :  
en général 6-8 h. terres labourables + 3 à 5 h. landes.

LOUHOSSOA :  
En général 3 h. terres labourables + 5 h. landes.

### BASSE-NAVARRÉ.

PAYS DE MIXE :  
En moyenne 20 h.

V. DE BAIGORRY :  
En moyenne 9 à 10 h. + communaux.

OSTABARET :  
De 10 à 40 h. A Larceveau 37 % ont plus de 20 h.

LANDIBARE :  
Fréquemment 30 à 50 h.

ARBEROUEE (ARMENDARITZ) :  
Moyenne 20 h.

### SOULE.

MUSCULDY :  
Moyenne 15 à 20 h.

Voir indications complémentaires dans « Les modes de vie dans les Pyrénées-Orientales », de Th. Lefebvre, pages 567 et 588.

Dans la région montagnaise de la Soule et de la Basse-Navarre, au plus haut sont les pâturages d'été avec leurs cayolars, puis à mi-pente, les prairies et bordas, les pâturages d'hivers; en bas les fermes au milieu des prairies et de quelques parcelles de terres labourables.

Dès que la montagne s'abaisse, l'exploitation grandit. La Soule et la Basse-Navarre connaissent les grandes exploitations, surtout le Landibare, l'Ostabaret et le pays de Mixe. Dans ces régions les exploitations de 30-40 hectares ne sont pas rares.

Dans le Labourd la physionomie change; les surfaces tombent vite et les gros villages d'Urrugne, Ustaritz, Espelette, caractérisés par des exploitations moyennes comprennent une très forte proportion (53 % à Urrugne) d'exploitations, inférieures à 5 hectares.

[Répartition].- Le tableau IX rassemble pour quelques villages des trois provinces le mode de répartition entre propriétaires-exploitants, fermiers et métayers.

La Soule apparaît un pays presque uniquement de propriétaires ainsi que les vallées d'Ossès et de Baïgorry. L'Ostabaret en connaît aussi une très forte proportion.

Deux régions sont à ce point de vue très caractérisées:

Urrugne (Labourd) avec 60 % de fermiers, proportion unique au Pays Basque, le pays de Mixe avec 69 % de métayers.

Pourquoi ici des fermiers et là des métayers?

Ceci nous semble s'expliquer par le fait que l'importance des exploitations du pays de Mixe rend fatalement nécessaire

l'association du capital et du travail, qui y trouvent l'un et l'autre une rémunération équitable. Par contre, à Urrugne, l'exploitation est trop petite pour qu'il y ait place pour deux, aussi bien dans la direction, le partage des responsabilités que dans le financement.

Du point de vue familial, le métayage est une formule excellente, un échelon dans l'ascension du manoeuvre vers la propriété, mais à la condition essentielle que l'importance du domaine, liée à celle de la famille de l'exploitant, soit suffisante pour que le partage des fruits réserve à ce dernier une juste rémunération de son travail, de celui de sa femme et de ses enfants. Dans le Pays de Mixe, ce minimum correspond à une surface d'environ deux hectares de blé.

Le partage s'opère à la manière du Pays Basque, c'est-à-dire, à peu près d'après la loi, mais avec toutes sortes d'arrangements particuliers et confidentiels; nous avons par exemple noté:

Bétail à moitié, blé à moitié, maïs au tiers, pour le propriétaire, vin à moitié ou tout en fermage, sauf la vigne à moitié etc.

Une autre condition est également indispensable: le propriétaire de la métairie doit habiter sur place, dans le proche voisinage; hors de là, il ne peut assurer son rôle de direction, contrôle, surveillance et la mésentente suivra vite le manque de confiance. Il va de soi que le métayage implique de la part du preneur des qualités professionnelles confirmées. Sinon, le propriétaire demandera la conversion en fermage et ouvrira la route à l'installation d'un jeune, à qui la loi sur le statut du fermage a pratiquement enlevé tout espoir.

Sur le même tableau IX nous avons souligné par quelques annotations la vaste question des "communaux" qui, par son ampleur et son incidence dans le problème familial (nous aurons à en reparler plus loin), justifie à elle seule une étude complète et approfondie.

Pour mémoire seulement nous évoquerons les milliers d'hectares relevant de la propriété collective, qui couvrent les

TABLEAU IX

## Répartition de la Propriété

	PROPRIÉTAIRES	FERMIERS	MÉTAYERS	Pourcentage des communaux par rapport à la superficie totale
<b>LABOURD :</b>				
ESPELETTE .....	49 %	23,5 %	27,5 %	
MACAYE .....				25 %
MENDIONDE .....	57 %	30 %	13 %	
SAINT-PÉS-SUR-NIVELLE .....	54 %	30 %	16 %	41 % = 2.600 h.
USTARITZ .....	80 %	15 %	5 %	39 % = 1.200 h.
URRUGNE .....	36 %	60 %	4 %	75 % = 3.678 h.
<b>BASSE-NAVARRÉ :</b>				
ARBEROUE-AYHERRE .....				20 %
OSTABARET-LARCEVEAU .....	78 %	3,7 %	18,3 %	
P. DE MIXE-AMENDEUX .....	25,4 %	5,6 %	69 %	
V. DE BAIGORRY-ST-ETIENNE .....	90 %	2 %	8 %	
» LASSE .....				35 %
V. D'OSSÈS-BIDARRAY .....	96,5 %	0	3,5 %	
<b>SOULE :</b>				
BASSE-SOULE : MUSCULDY ..	93 %		7 %	
» IDAUX .....	82 %	0	18 %	
<b>HAUTE-SOULE :</b>				
ALOS environ .....	90 %	0	10 %	
LARRAU .....				80 %
STE-ENGRACE environ .....	»	»	»	77 %
ALÇAY environ .....	90 %	»	10 %	



parties hautes des montagnes, surtout en Haute-Soule, et dont les pâturages sont exploités par d'heureux bénéficiaires, qui y puisent des profits substantiels. Vaches, moutons, porcs et chevaux y pâturent en paix. Le propriétaire d'une borda au-dessus de Tardets vendait récemment 480.000 francs un lot de 28 de ces porcs errants pendant six mois.

Ces communaux-là relèvent de l'économie agricole, qui n'est pas de notre ressort. Par contre, nous devons souligner l'existence d'autres milliers d'hectares livrés à la maigre végétation de la fougère et du touya, quelquefois à des chênes rabougris, et qui, par leur situation au coeur même de régions riches en familles nombreuses, au Labourd ou en Basse-Navarre, devraient pouvoir être mis en culture et offrir un exutoire à notre main d'oeuvre excédentaire.

Urrugne, par exemple, possède 3.678 hectares de cette sorte, (il est, il est vrai, un certain nombre soumis au régime forestier), Ustaritz 1.200; nous ignorons les chiffres précis d'Arcangues et Villefranque aux portes de Bayonne et Biarritz, ceux de Hasparren etc. Mais ils sont certainement notables.

L'étude est à faire; elle ne manquera pas d'être suggestive et féconde. En attendant, il y a là une richesse qui n'est pas entièrement perdue pour tous. Beaucoup ont la jouissance de plusieurs hectares; les plus modestes en tirent la litière de leurs étables; les plus favorisés y lâchent des troupeaux et tous ont intérêt à rester bouches closes, à souhaiter le statu quo et que le silence continue à planer sur ces étendues semi-désertiques.

Puisqu'il y va de l'intérêt général des familles, nous soulevons un coin du voile avec l'espoir qu'un autre ami de la Famille Rurale jette une lumière crue sur cet état de fait.

[Cultures].- Le premier objectif de chaque exploitant est d'assurer l'alimentation de sa famille; il n'est donné qu'aux grandes exploitations de viser par delà à une production supplémentaire commercialisable. Cet objectif élémentaire est cause de la polyculture uniquement pratiquée, qui a, en outre l'avantage d'une assurance "tous risques".

Presque tous, en conséquence, cultivent du blé, sauf exceptions dans certaines régions de montagne (Vallée de Baïgorry par ex.). La superficie cultivée est de l'ordre de 0,40 à l'hectare dans les petites et moyennes exploitations; elle assure le pain familial généralement fait à la maison; elle monte à 1 ha. 5 dans les exploitations plus grandes pour atteindre le maximum de 3 ha. Dans le pays de Mixe.

Tous réservent une partie de leurs terres, la plus grande possible, au maïs, dont le rendement est supérieur à celui du blé; ainsi, sera satisfait l'appétit des porcs, de la volaille, celui même de la famille, s'il n'est pas assez de blé. La superficie consacrée à cette céréale varie de 0,70 à 3 ha. (Mixe), le plus souvent, elle est de 1 ha. 1 ha.5.

Les autres cultures seront les pommes de terre (30 ares) pour la provision familiale, les betteraves pour les vaches et porcs; trèfle et luzerne favoriseront la production laitière.

Les prairies assurent en général péniblement le fourrage d'hiver; aussi la paille est-elle consommée, la litière étant prélevée sur la montagne. La vigne, enfin, est l'objet de soins particuliers; à l'exception de la côte, où les vents marins rendent sa culture plus délicate, presque chaque maison possède sa vigne, de 500 à 800 pieds, avec un rendement de 21,5 par pied.

[Cheptel].- Le basque est foncièrement éleveur et pasteur; c'est pourquoi il se porte naturellement vers l'élevage

pour rechercher les bénéfiques qui lui permettront ou de payer le propriétaire ou d'améliorer et d'entretenir son fonds.

Une paire de boeufs fournira normalement la traction quoique les Bas-Navarraïens cependant se contentent bien souvent de vaches. L'étable comprendra, en outre, suivant les régions, ou des vaches laitières (environ 1 par hectare) dans les zones proches des villes ou du jeune bétail d'élevage.

La porcherie ne contient que le ou les porcs nécessaires, suivant son importance, à l'alimentation de la famille, qui le plus souvent ne connaît pas d'autre viande. Une truie donnera la portée, dont le bénéfice aura une bonne place dans le budget familial. Dans la région montagneuse (Soule, Basse-Navarre), un troupeau de porcs paissant glands et châtaignes dans les taillis procure une grande part des ressources. Cet élevage y est source de richesse.

Celui des moutons l'est également:

Dans le pays de Mixe, le troupeau familial est de 20 à 50 têtes

Dans la vallée de Baïgorry, le troupeau familial est de 30 à 50 têtes

Dans la vallée d'Ossès, le troupeau familial est de 80 à 120 têtes

en Soule, le troupeau familial est de 30 à 50 têtes

dans le Labourd, dans quelques communes seulement (Mendionde, etc.) le troupeau est de 30 à 50 têtes.

[Recettes].- Au cours des derniers siècles, l'autarcie pratiquée au sein de nos familles était aussi totale que possible s'étendant bien au-delà de l'alimentation; la main d'oeuvre familiale, véritablement artisanale, pourvoyait avec les matériaux du terroir et les produits des cultures aussi bien par les femmes, au tissage du linge (le lin a disparu), au filage de la laine (bien des grand'mères savent encore filer), que par les hommes, à la fabrication des outils, des meubles, des charrettes, voire à la construction même des maisons ou des bordas.

Aujourd'hui, que ce soit ou non regrettable, l'autarcie est en recul; la famille va vers les facilités offertes par l'industrie et se trouve engagée dans la voie de la monnaie d'échange. Il lui faut donc trouver régulièrement matière à vente, s'inscrivant en recettes.

Beaucoup d'énormités ont été dites à ce sujet, depuis que la rareté des produits alimentaires a excité convoitise et jalousie. Le paysan basque n'échappe pas à la calomnie; il serait, lui aussi, le "vilain" cupide, entassant dans une lessiveuse ses produits illicites. Déjà, cette légende a reçu un rude coup, lors de l'échange des billets de 5.000 fr. Mais comme elle demeure, nous aiderons à réfléchir et à calculer ceux qui par méconnaissance de la question, s'aventurent à juger trop vite et mal. Il en est, aussi, qui ont un intérêt direct à répandre la légende: ils sont légion les intermédiaires inutiles, parasites de l'économie paysanne et nationale, confortablement installés dans le circuit de l'alimentation et qui, pour détourner l'attention, crient haro sur celui-là même qu'ils exploitent. La méthode est classique, mais elle nous entraîne hors de notre sujet.

Pour apprécier l'importance unitaire des recettes de nos exploitations, il convient, avant tout, de ne pas perdre de vue d'une part leur importance, de trois à dix hectares surtout, et d'autre part, celle de nos familles comprenant une moyenne de 5 à 6 personnes sous le même toit.

Nous avons calculé que 37.600 producteurs actifs (ils ne sont pas davantage dans nos 136 communes) se trouvent dans l'arrondissement de Bayonne et les cantons de Mauléon et Tardets en face de 150.000 consommateurs. Ceci signifie qu'un seul agriculteur doit pourvoir par son travail à la nourriture de 3,9 consommateurs s'ajoutant à ceux de son foyer, soit au total 8 à 9 personnes. Quand on pense à l'économie agricole du Pays Basque, à ses petites exploitations et à son outillage, on comprend pourquoi notre département est forcément et largement importateur. Récemment un ministre nous apprenait qu'un paysan français nourrit en moyenne 5 personnes et un belge 9; cela nous offre une base de comparaison. Mais encore il ne s'agit que de vivre alors que nos paysans sont accusés de s'enrichir, ce qui ne serait, d'ailleurs, jugé crime que pour eux. Voyons donc la source de ces recettes.

*1er cas.* - La ferme est du format courant (5 à 10 ha.).

Ne pourront être vendus que 2 à 3 veaux par an, une vieille vache aussi, certaines années —les produits de la basse-cour, quelques douzaines d'oeufs —parfois, 5 à 6 porcelets— du lait, un peu de fromage.

Quand la part du propriétaire (ferme ou métairie) et celle de l'Etat (impôts) auront été faites, quand la part réclamée par la femme pour le vestiaire et par l'homme pour l'outillage, les semences et engrais auront été retirés, que restera-t-il vraiment? Souvent rien ou quelques billets seulement, certainement pas de quoi exciter la jalousie.

C'est tellement exact que tous les cultivateurs qui en ont la possibilité recherchent ailleurs un complément de recette: l'un vend un peu de paille ou fait quelque maquignonage, l'autre du transport; ceux qui n'ont que leur bras s'emploient dans les usines ou carrières proches ou travaillent le bois, art pour lequel le basque a une prédilection, tandis que d'autres pratiquent le métier de contrebandier.

*2ème cas.* - La ferme est grande: de 10 à 20 ha.

Les recettes ne changent guère dans leur nature, l'élevage permet seulement de mettre sur le marché plus de veaux, plus de jeunes bêtes. Mais, à recette accrues, charges plus grandes. Ou bien il s'agira d'une métairie et la part du propriétaire augmentera ou bien d'une propriété et le seul entretien des bâtiments creusera souvent un gros trou dans les recettes.

En outre, pourquoi s'indigner si l'exploitant profite du fruit de son travail pour améliorer ses conditions matérielles d'existence. Beaucoup de ces propriétaires vivent mieux qu'autre-

fois, c'est certain et très heureux; ils ont capté la source voisine, agrandi un hangar, acheté à leur femme une machine à coudre. Ils avaient et ont encore trop de besoins pour que, ces dépenses légitimes faites, il puisse encore leur rester de quoi remplir une lessiveuse.

*3ème cas.* - L'exploitation est la plus grande du pays, supérieure à 20 ha. Soit par propriété individuelle, soit par jouissance de propriété collective.

A la source des recettes, un élément nouveau s'inscrit: l'élevage des moutons. Ce dernier est vraiment rémunérateur, mais le plus souvent il se substitue à l'élevage des bovins.

La vente du lait (fromageries de Roquefort et autres), des agneaux, de la laine représente un apport très appréciable; dans certaines zones très étroites s'ajoute l'élevage en liberté des porcs.

Il est bon d'abord de songer aux conditions de vie imposées à ceux qui bénéficient de telles ressources. Le métier de berger a peu de candidats, même en Amérique, nous l'avons dit, et mérite un juste salaire. Ensuite, dans le cas de ces grandes exploitations, il s'agit aussi ou de métayers tenus à partage ou de propriétaires qui ont le souci, la fierté même de bien entretenir leurs maisons; c'est leur entretien, leur aménagement qui constituera pour eux le premier des placements.

Nous conclurons: que sur l'ensemble de nos familles il y en ait eu qui ont sombré dans le marché noir, ce n'est pas niable, mais elles représentent une petite minorité. De toutes les autres nous dirons ce mot plusieurs fois recueilli sur les lèvres des amis visités: "ni riches, ni pauvres". En ce point d'équilibre, le bonheur n'est-il pas?

Ceci nous amène à mettre en évidence un trait caractéristique de nos familles: leur générosité.

Pendant l'occupation, les délégués de l'organisation, alors embryonnaire, de la Famille Rurale ont ramassé régulièrement, tous les trois mois, dans une trentaine de villages, des tonnes de produits de la ferme donnés aux associations charitables de Bayonne et de Biarritz; il en fut même distribué aux associations familiales de Bordeaux. Les témoignages de reconnaissance si nombreux et si chaleureux reçus alors attestent de cette générosité.

N'en est-il pas aussi une preuve l'accueil qui pendant des années (1936-1944), fut réservé, l'été, par nos familles, aux enfants déshérités des villes placés dans nos villages de la Côte ainsi qu'en Basse-Navarre? Le Service Social de la Ville de Bayonne en attesterait certainement volontiers.